147. Contre-échange

1657 mars 18 a.s. Neuchâtel

Question sur le contre-échange renvoyée en justice.

Le $18^{\rm e}$ de mars $1657^{\rm a}$ [18.03.1657] en Conseil général, president ledit sieur Varnod. [...] / [fol. 344v]

Dudit jour que devant en Conseil estroict.

Le sieur Pierre Martenet a demandé le poinct de coustume suivant.

b-Pour un points de coustume.-b c

Assavoir si un contreschange baillé a un homme ^d, il ne peut referir dessus quoy qu'il soit passé par decret.

Le faict a esté renvoyé au jugement de la justice.

Original: AVN B 101.01.01.007, fol. 344v; Papier, 23.5 × 34 cm.

- a Souligné.
- b Ajout dans la marge de gauche.
- ^c Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente au crayon : Délibération.
- d Passage cancellé avec perte de texte (3 lettres).

5

15